



Remboursement école de commerce

Par Marie89

Bonjour à tous,

J'ai une question concernant une demande de remboursement des frais d'inscription auprès d'une école de commerce d'un montant de 1000? que je n'arrive pas à obtenir.

Je m'explique. Je me suis inscrite dans cette école au début de l'année 2020. J'avais choisi cette école en raison du rythme d'alternance. Plusieurs mois après, je reçois un mail de l'école indiquant que le rythme scolaire passe finalement de 2jours école/3jours entreprise au lieu des 1semaine école/2semaines entreprise. Je préviens l'entreprise dans laquelle je devais être mais celle-ci m'indique que ce changement de rythme ne pourra pas convenir avec les missions qui me seront confiées. (A ce moment, le contrat d'alternance n'a pas été signé avec l'entreprise et l'école). Souhaitant vivement travaillé dans cette entreprise, je pars a la recherche d'une école proposant un rythme convenant à mon poste. Ainsi, j'envoie un courrier en recommandé afin de demander à l'école le remboursement des frais d'inscription en raison du changement d'une clause importante du contrat qui entrainera la perte de mon futur poste en alternance. J'ai bien eu la notification de reception de ce courrier mais je n'ai reçu ni remboursement, ni réponse de cette école. Cependant, deux mois plus tard, je reçois un mail de l'école demandant de leur envoyer mes papiers pour finaliser mon dossier d'inscription! J'en profite donc pour leur réexpliquer la situation et n'ai plus eu de nouvelles.

C'est pourquoi, je m'adresse à vous aujourd'hui. Effectivement, je souhaite savoir quels sont les recours pour obtenir ce remboursement de cette école peu scrupuleuse?

Je vous remercie d'avance,
Bien cordialement,

Marie